



Lycée Victor Hugo
Gontardstrasse 11
60 488 Frankfurt am Main



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT n°4 DU 20/03/2025

Ouverture de la séance

En ce jour du 20/03/2025, le conseil d'établissement se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de M. le Proviseur.

La séance commence à 17h 00

Sont absents et excusés :

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 18 pour un quorum de 9.

Le conseil d'établissement peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'établissement sont effectuées par M. le Proviseur.

M. le Proviseur dirige le CE et remercie les personnes présentes.

Point N° 1 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil d'établissement

M. le Proviseur demande si les membres du CE ont des remarques à formuler vis-à-vis de l'ordre du jour.

Résultats des votes : L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par les membres du CE.

Point N° 2 - Adoption du compte rendu du conseil d'établissement du 31/01/2025

M. Le Proviseur demande si tous les membres ont été destinataires du compte rendu du Conseil d'établissement précédent, si un membre a des questions ou commentaires.

M. Le Provisseur soumet ce compte rendu au vote :

Résultats des votes : Adoption à l'unanimité

Point N° 3 - Rapport d'exécution budgétaire et Compte financier 2024

Il est renvoyé pour les différentes données et chiffres aux documents joints.

Mme la Secrétaire Générale effectue une présentation linéaire du rapport d'exécution budgétaire 2024 en mettant en perspectives l'évolution avec 2022 et 2023.

Powerpoint envoyé aux membres du CET avec toutes les données présentées.

Mme la Secrétaire Générale présente également l'évolution des flux non budgétaires, le résultat budgétaire et la situation de la trésorerie au 31/12/2024.

Ensuite M. l'Agent Comptable Secondaire prend la parole pour présenter le compte financier et notamment l'état des créances.

Il explique que la gestion est très bonne, que le niveau de créances non recouvrées est maintenu à un niveau très bas.

La santé financière de l'établissement s'améliore.

Les représentants des parents s'interrogent sur la baisse du montant des bourses et demandent s'il est possible de connaître l'aide nette pour l'établissement.

Mme la Secrétaire Générale s'engage à demander cette information au service financier de l'AEFE

Elle enverra également aux représentants des parents d'élèves l'évolution du nombre de boursiers sur ces 3 dernières années.

Elle s'engage en outre à présenter au dernier Cet de l'année un compte rendu financier des voyages scolaires et de l'utilisation de la caisse de solidarité.

Avis favorable à l'unanimité

Point N° 4 - Calendrier fin d'année:

Mme la Provisseure adjointe présente et commente le calendrier de fin d'année (voir PJ).

Point N°5 - Réflexion autour du RI et de l'organisation pédagogique:

5.1) Question de la semestrialisation :

La semestrialisation, qui consiste à passer d'un découpage trimestriel à un découpage semestriel, présente plusieurs atouts et contraintes pour le LFIVH.

✓ Atouts :

- **Allègement du rythme des évaluations** : Moins de périodes de conseils de classe, ce qui peut réduire la pression évaluative et permettre un suivi plus fluide des élèves.
- **Temps d'apprentissage mieux réparti** : Permet un travail plus approfondi sur les compétences et évite une accélération en fin de trimestre.
- **Meilleure prise en compte des progressions individuelles** : Donne aux élèves plus de temps pour s'améliorer avant une évaluation formelle.

✗ Points de vigilance :

- **Mise en place de bilans intermédiaires** : Un suivi moins fréquent pourrait rendre plus difficile la détection rapide des difficultés.
- **Risque d'engorgement des évaluations** : Si elles ne sont pas bien réparties, les élèves pourraient être confrontés à une accumulation en fin de semestre.
- **Impact sur les dispositifs d'orientation et de remédiation** : Moins de points d'étape pour ajuster les parcours des élèves.
- **Adaptation nécessaire des pratiques pédagogiques** : Les équipes doivent revoir leur façon d'évaluer et d'organiser les apprentissages.

Les parents d'élèves s'expriment de façon claire contre le passage au semestre et alertent les équipes éducatives et la direction :

1 Une baisse du suivi et du rythme scolaire

Le passage au semestre réduirait le nombre de conseils de classe, limitant ainsi les occasions de faire un point régulier sur les progrès et difficultés des élèves. Avec seulement deux bilans par an, le risque est que des difficultés ne soient identifiées que trop tard, sans possibilité d'ajustement rapide.

2 Un manque de régularité préjudiciable

L'organisation en trimestre impose un rythme soutenu qui favorise l'implication continue des élèves et permet une dynamique de travail efficace. En semestres, les périodes d'évaluation sont plus espacées, ce qui peut entraîner un relâchement en milieu de période et une surcharge de travail en fin de semestre.

3 Un choix en contradiction avec les attentes des familles

Beaucoup de familles quittent justement le système allemand car elles estiment que le suivi en semestre est trop long et moins efficace. Elles recherchent dans le système français un cadre plus structurant et un suivi plus rapproché pour leurs enfants.

4 Une perte d'un atout majeur du système français

Le trimestre est une véritable valeur ajoutée du modèle français. Il garantit une meilleure réactivité pédagogique, permet une adaptation plus fine aux besoins des élèves et assure un suivi scolaire plus rigoureux. Adopter le semestre reviendrait à affaiblir l'une des spécificités qui font le succès du système éducatif français à l'étranger.

♦ **En conclusion** : Pour garantir un suivi optimal des élèves, maintenir un rythme régulier et répondre aux attentes des familles, il est essentiel de préserver l'organisation en trimestres.

Le retour définitif sur cette question est attendu en mai après analyse des avis recueillis.

5.2) Réflexion autour de la mise en place d'une pause numérique :

La **pause numérique** dans les établissements du second degré vise à limiter l'usage des téléphones portables durant le temps scolaire pour favoriser la concentration, les interactions sociales et l'engagement des élèves en classe.

Pourquoi une pause numérique ?

- Réduction des distractions en classe et dans l'établissement.
- Prévention des usages excessifs et des risques liés aux écrans (cyberharcèlement, dépendance).
- Encouragement des échanges directs entre élèves.

Hypothèses envisagées au LFIVH :

1. **Casiers pour les téléphones** : Chaque élève range son portable en début de journée et le récupère à la sortie.
2. **Boîtes collectives en classe** : L'enseignant récupère les portables au début de chaque cours et les remet à la fin.
3. **Système de pochettes individuelles** : Chaque élève dépose son téléphone dans une pochette dédiée, accrochée dans la salle.

Un autre enjeu majeur de cette pause numérique est de **limiter l'utilisation des outils liés à l'intelligence artificielle pendant les évaluations**. En encadrant strictement l'accès aux téléphones et autres appareils connectés, on réduit les risques de triche et garantit une évaluation plus équitable des apprentissages des élèves.

Le choix du dispositif devra prendre en compte la faisabilité logistique, l'adhésion des élèves et des enseignants ainsi que l'efficacité du contrôle. Une décision définitive sera prise en mai après discussion au Conseil Pédagogique.

Un autre aspect important de la **pause numérique** concerne la **communication entre parents sur les groupes WhatsApp**. Il est essentiel de rappeler l'importance du **respect et de la**

modération dans ces échanges, afin d'éviter les tensions, la propagation d'informations erronées ou les débats contre-productifs.

Il est primordial que nos enseignants puissent exercer leurs fonctions dans un environnement serein et en toute confiance. Le respect mutuel et la bienveillance doivent être des principes essentiels pour permettre à chacun de travailler dans de bonnes conditions.

Quel que soit le sujet, il est préférable d'envoyer un mail ou de prendre rendez-vous avec le personnel concerné. Une communication directe avec les personnels concernés est plus adaptée et plus efficace. Ce qui se produit à l'école doit être réglé à l'école.

Un entretien sur rendez-vous permet d'avoir une communication claire et complète en expliquant les choses dans leur globalité. Cela évite la fragmentation de l'échange. De cette façon, on peut répondre directement à toutes les questions et avoir une compréhension complète.

En entretien, on lève les ambiguïtés, appréhender la situation avec nuance et on peut construire des solutions adaptées.

Cela permet également de lever les tensions éventuelles mais aussi d'éviter que les situations ne s'enveniment.

L'entretien permet de garder un cadre serein, respectueux et confidentiel. Ainsi, la situation reste sous contrôle.

Enfin, l'entretien permet aussi de mieux appréhender les émotions notamment en s'appuyant sur les aspects non-verbaux.

Une **charte de bonne conduite** ou des recommandations pourraient être envisagées pour encourager des échanges constructifs et préserver un climat serein au sein de la communauté scolaire.

Land de Hessen se positionne aussi sur l'interdiction du téléphone à l'école:
<https://www.faz.net/aktuell/rhein-main/hessen-verbietet-handys-an-schulen-auswirkungen-auf-den-schulalltag-110367295.html?campID=MAIL-E2400000720>

5.3) Reconnaissance de la section Abibac comme Ersatzschule :

Le **travail de reconnaissance de l'Abibac comme Ersatzschule** au LFIVH vise à obtenir une reconnaissance officielle de cette section par les autorités allemandes, ce qui permettrait d'assurer sa pérennité et de renforcer son attractivité.

Points clés du travail engagé :

- **Valorisation de la qualité de la formation Abibac** : Présentation du programme, des exigences académiques et des réussites des élèves.
- **Argumentaire en faveur de la reconnaissance** : Mise en avant de l'intégration du LFIVH dans le paysage éducatif franco-allemand et des bénéfices pour les élèves et leurs familles.
- **Mobilisation des acteurs clés** : Implication des équipes pédagogiques, des parents et du Consulat Général pour défendre le projet.

Prochaine étape majeure :

Un **temps de travail avec Mme Spyra du Schulamt** est prévu le **jeudi 24 avril 2025**, en présence des équipes pédagogiques, du Consul Général et des représentants des parents. Cette réunion sera l'occasion de présenter les avancées et de structurer la démarche pour obtenir cette reconnaissance officielle.

5.4) Nouvelle 6ème Internationale à la prochaine rentrée de septembre 2025 :

À la rentrée, le LFIVH ouvrira une **nouvelle classe de 6ème internationale**, offrant un enseignement renforcé en allemand pour répondre aux ambitions linguistiques des élèves et aux exigences du cadre de l'Ersatzschule.

Organisation du dispositif :

- **4h d'allemand** avec la méthode officielle du Land de Hessen ("Deutsch als Fremdsprache").
- **2h d'histoire-géographie en allemand** pour une immersion renforcée.
- **Musique et sport en allemand**, afin d'élargir l'exposition à la langue dans différents contextes d'apprentissage.

Objectifs :

- **Offrir une formation ambitieuse** pour les élèves souhaitant renforcer leur maîtrise de l'allemand.
- **Augmenter le nombre d'élèves reconnus dans le cadre de l'Ersatzschule**, consolidant ainsi l'ancrage du LFIVH dans le paysage éducatif local.
- **Accompagner tous les profils** : des heures de soutien seront mises en place pour les élèves qui arrivent avec un niveau insuffisant en allemand.

Cette classe constituera une opportunité supplémentaire pour les élèves de développer des compétences bilingues solides dans un cadre structurant et exigeant.

5.5) Point sur la semaine de la maternelle :

1. La semaine de la maternelle dans la ZECO

La Semaine de la maternelle est un évènement organisé en Zone Europe Centrale et Orientale (la ZECO) de l'AEFE du 24 au 28 mars 2025.

Elle se déroule généralement sur une semaine et inclut des activités éducatives, culturelles et artistiques, avec des échanges entre les différents établissements. L'objectif principal est de favoriser l'éveil des jeunes enfants à travers des expériences diverses et enrichissantes ainsi que de valoriser cette école tellement spécifique.

En amont de **La Semaine de la maternelle**, un concours d'affiche était organisé pour illustrer cet événement. Les productions devaient se rapporter à l'école maternelle. Voici l'affiche gagnante (**École française de Hambourg - Antoine de Saint-Exupéry**)

De plus, lors de la Semaine de la maternelle, les élèves peuvent participer à un Maternathlon (activités d'athlétisme).

2. Le défi robot:

La grande nouveauté cette année pour la nouvelle édition de la Semaine de la maternelle : le groupe numérique et des formateurs de la Zone Europe Centrale et Orientale ont le plaisir de lancer un défi robot à l'ensemble des classes de maternelle, de la petite à la grande section.

Il s'agira pour les élèves de trouver un codage pour déplacer le petit robot Bee-Bot sur une surface quadrillée vers les bonnes cases amenant à la clé d'un trésor.

Les enseignant.es participant ont à leur disposition un livret d'accompagnement pédagogique qui leur permettra de mener des séances 'clés en main' avec leurs élèves, Pour préparer le défi.

Notre école maternelle a choisi de participer à ce défi. Elle s'est dotée des robots et les élèves pratiquent le « codage » et font avancer les robots en salle de motricité.

Celui-ci sera proposé fin mars à l'ensemble des classes participantes et la **Semaine de la maternelle** sera l'occasion de valoriser les réussites des élèves. C'est un défi et non un concours. Tous les élèves recevront un diplôme.

Nous proposerons sous peu des démonstrations afin de vous montrer les progrès des enfants dans l'utilisation du codage avec les robots. Nous finalisons actuellement les détails de l'organisation avant de vous transmettre l'information complète. Ces démonstrations se tiendront très probablement pendant les temps d'accueil du matin, et

ce, sur plusieurs dates.

3. Soirée d'informations en ligne

Le mercredi 26 mars à partir de 17h30, nous organisons une réunion en ligne dédiée à l'école maternelle (Infoabend). Ce sera l'occasion de redire les spécificités de cette école et de répondre aux parents.

4. Cérémonie Elysée Kita

Madame Ina HAUCK, conseillère municipale de la ville de Francfort, et Monsieur Nicolas Bergeret, consul général de France à Francfort, décerneront le label Elysée Kitas à notre école maternelle **le mardi 25 mars à 11h00.**

Ce label, créé en 2010, est décerné aux écoles maternelles et aux crèches allemandes qui proposent aux familles un programme bilingue franco-allemand.

Cette distinction est une reconnaissance pour notre équipe d'enseignants et d'éducateurs et sa pédagogie concrète qui favorise la découverte des langues et des cultures allemande et française à l'école maternelle.

La cérémonie aura lieu dans les locaux de notre école maternelle.

5. Conférence en ligne

Toujours dans ce cadre, la ZECO propose une conférence sur « *Les amitiés à la maternelle et le développement des compétences sociales chez l'enfant* » de Lucie Rose le mercredi 26 mars à 17h30 »

Cette conférence aura lieu sur ZOOM : <https://zoom.us/j/93076565241>
(code secret 229502)

Lucie Rose est neuropsychologue et docteure en psychologie.

Vous pouvez découvrir son travail sur son site Internet : www.lucierose.info

Point N°6 -Voyages scolaires

Un nouveau voyage soumis au vote:

Dans le cadre du concours de discours organisé par l'AEFE à Düsseldorf, 9 élèves (3 cm2, 3x4ème, 3x 2nde) iront concourir, accompagnés de 2 adultes référents.

Le Voyage est prévu sur 2 jours et une nuit début mai

Le montant de la participation demandée aux familles est de 20€,

Les frais d'accompagnateur seront pris en charge par l'établissement.

Point N°7 - Questions diverses:

Parents:

- *Les parents voient de manière très positive l'évolution des résultats. Signe fort du bon impact des actions menées pour attirer de nouvelles familles au sein de l'établissement, mais également des décisions de gestion prises par l'équipe du LFIVH.*

Nous sommes néanmoins attentifs à l'évolution des dépenses et à la priorisation des grands travaux.

Pour mieux appréhender l'impact des investissements importants à venir sur les finances de l'école, nous aimerions connaître l'évolution prévue des amortissements sur les comptes du LFIVH (grosses variations entre les années, ce qui n'est pas inhabituel en fonction du calendrier des projets amortis). Idéalement, si cela est possible, un détail des projets et du calendrier d'amortissement en fonction des règles en vigueur.

De plus, quels sont les leviers de financement possibles pour le LFIVH concernant les grosses dépenses au-delà d'aller puiser dans notre trésorerie ? Avons-nous par exemple la possibilité d'exploiter le toit de la couverture du futur plateau sportif pour une installation de panneaux solaires (revente d'électricité ou autoconsommation) ? Cela nous paraît d'autant plus important qu'à notre connaissance il n'est pas possible juridiquement d'obtenir un emprunt pour l'école.

Réponse:

Mme la Secrétaire Générale informe qu'un tableau d'amortissement a été mis en place conjointement avec l'agent comptable en fonction du type de biens immobilisés. Il pourra être présenté lors du prochain Cet.

D'autre part, une demande de subvention été envoyée à l'AEFE pour la couverture d'un terrain, cette demande est en cours de traitement et passera devant une commission (CAAF) dont la date n'est pas encore connue.

D'autre part Mme la Secrétaire Générale indique qu'une subvention de près de 300 000€ aurait pu être attribuée par le Land de Hesse dans le cadre de la Ganztagschule (le projet est éligible), mais cette subvention doit être adossée à un prêt, pour lequel l'établissement s'engagerait à rembourser le taux d'intérêt de 0.1% soit 30 000€.

Le LFIVH étant un EGD il ne lui est par permis de contracter un prêt (établissement public)

1er degré:

1 - Coûts occasionnés par les voyages « avec participants sélectionnés »

Lors du dernier conseil d'établissement extraordinaire, nous avons voté le financement par les familles du voyage pour les jeux de la ZECO.

Ces projets avec voyage où les élèves sont sélectionnés par rapport à leurs compétences se multiplient au sein de l'AEFE (concours de discours, petits champions de la lecture, jeux sportifs...). Les coûts sont alors supportés par les familles.

Les parents sont-ils informés dès le départ des coûts occasionnés par la participation à ce type de projets ? Si c'est le cas, est-ce que certains élèves ne s'inscrivent pas par crainte que leurs parents ne puissent financer le déplacement. Quid des familles boursières ?

Il apparaît que dans certains cas l'établissement peut aider les familles à financer ces voyages. Aide à la scolarité ?

Oui, les enseignants porteurs des projets informent les familles sur les coûts liés à ces projets. La caisse de solidarité peut participer au financement des voyages comme nous l'avons expliqué lors du CET de novembre où les membres ont voté le règlement de fonctionnement de cette instance voulue par l'AEFE

Pour certaines actions, l'AEFE préconise d'inscrire ces dépenses à IRF. Est-ce le cas pour le LFIVH ?

Le LFIVH a fait remonter à l'IRF les dépenses liées au concours de robotique.

2 - FLsco et école inclusive - moyens supplémentaires

Nous accueillons chaque année de plus en plus d'élèves allophones ou d'élèves à besoins particuliers dans le cadre de l'inclusion scolaire.

La structure actuelle de FLsco semble être arrivée à saturation et manque de moyens pour accueillir et faire progresser correctement les élèves. En maternelle, certains élèves ne sont plus pris en charge. Pourrait-on prévoir plus de moyens financiers et humains pour l'accueil de ces enfants ?

La question du français comme langue scolaire est une question cruciale dans notre établissement de l'AEFE. Elle a été anticipée dès le mois de janvier. La direction a consulté l'enseignante FLsco pour essayer d'estimer les besoins pour l'année prochaine. C'est un exercice difficile car nous ne savons pas encore le nombre d'élèves allophones qui arrivera dans notre école. Après réflexion, une enveloppe de 10 heures a été validée par la direction.

Un support de postes de FLsco 1er degré à hauteur de 10h va être demandé à l'agence dans le cadre du dialogue de gestion.

Au niveau de l'inclusion d'élèves à trouble autistique en particulier, les AESH sont d'une grande aide mais il faudrait également investir davantage de temps (disponibilité des enseignants sur le temps scolaire) et moyens pédagogiques pour assurer une meilleure prise en charge.

Ici aussi la question est importante. Il faut étudier l'assise réglementaire pour savoir si cela est possible ou non. Notre système est bâti pour un enseignement en collectif et en inclusion. Cela pose la question de la responsabilité seul face à un élève. Il faut notamment prendre en compte la spécificité des tous les élèves EBEP et pas seulement ceux qui se situent dans le trouble du spectre autistique. Enfin, il faut conjuguer cette demande avec le rôle du professeur spécialisé.

Une formation IRF a été demandée et la journée pédagogique du 17/10 pourrait être mobilisée sur cette thématique. D'autres pistes en vue d'organiser des formations sont à l'étude.

Un café DYS est organisé le lundi 24 mars pour répondre à certaines demandes des enseignantes concernant des pistes pour accompagner les élèves EBEP.

2nd degré:

3. Choix de la sonnerie et de son volume

Changement souhaité par la direction et mis en musique par les élèves du club événementiel. La sonnerie changera à chaque période. Il faudra revoir le volume car dans certains espaces on ne l'entend pas bien.

4. Rappel à la laïcité dans notre établissement

La Grundschule a été reconnue Ersatzschule en 2004. Dans le cadre des tractations avec le Schulamt un compromis a été trouvé pour que le catéchisme soit accueilli sur la base du volontariat au LFBVH et réponde ainsi au critère du cours de religion dans le système allemand. Cette condition était obligatoire pour que l'école passe en Ersatzschule. Il y a donc du catéchisme depuis 21 ans au LFBVH. Pour rappel la subvention Ersatzschule représente 2,7 Millions d'euros par an pour notre établissement.

5. Réflexion autour des postes de la vie scolaire (CE/CPE)

Le support de poste d'AED occupé par l'assistante du CPE est maintenu avec transformation de certaines missions : conseil de classe, ambassadeur harcèlement...

L'IMP conseil de classe sera répartie sur 4 AED volontaires pour le suivi de niveau et de conseil au collège.

Enfin, une visite conseil de l'IA-IPR EVS sera programmée pour permettre de recréer un véritable projet de vie scolaire où chacun retrouvera sa place et ses missions.

Un espace sera aménagé pour les AED de façon à pouvoir bénéficier d'un véritable espace de travail et d'accueil des élèves.

6. Voyages scolaires : contraintes administratives

Réponse de Mme la Secrétaire générale:

En effet, les voyages sont soumis à une réglementation très stricte :

- Celle des marchés publics tout d'abord, ce qui implique une mise en concurrence et une publicité, (seuil des 40 000e largement dépassé au LFIVH), il est donc nécessaire de passer par un prestataire unique pour l'organisation des voyages, en effet cela est sûrement plus cher mais cela répond à la réglementation, c'est aussi une somme de travail conséquente qui n'est plus à faire par les équipes (enseignants, et intendance), et cela permet un suivi beaucoup plus précis et moins de risques financier pour l'établissement.
- La réglementation de sécurité (suivi du poste diplomatique des voyages (où, quand, comment...) dossier à remettre plusieurs semaines avant le départ à l'IEN pour le 1er degré, à Mme la Cocac adjointe pour le 2nd degré (fil d'Ariane)
- Enfin le suivi administratif et financier des voyages (acte d'engagement des familles, facturation, régie, subvention FSE, remboursement des familles si nécessaire, caisse de solidarité, paiement des acomptes, puis des factures.) du côté pédagogique (autorisation de sortie de territoires, pièces d'identité...)
- Tout ce travail en amont et en aval d'un voyage demande un cadrage strict et un travail de préparation bien en amont à faire, d'où en effet des contraintes administratives fortes.

Toutes ces étapes sont présentées dans la carte des voyages scolaires qui sera remise à chaque enseignant lors de l'appel à Voyage de l'année scolaire suivante.

7. Clarification des crédits alloués (enseignement/CDI)

Mme la Secrétaire générale demande un éclaircissement sur cette question

Réponse:

Les enseignants souhaitent savoir si le montant de leurs crédits par classe (1er degré) ou discipline (2nd degré) va leur être envoyé comme cela était fait auparavant.

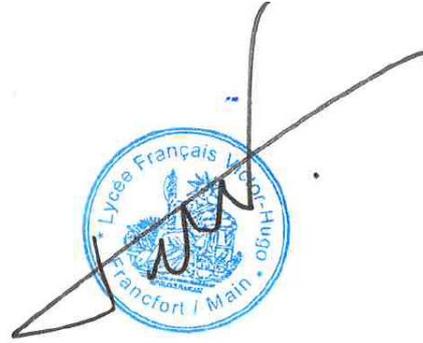
La SG indique que les crédits n'ont pas changés depuis plusieurs années, elle ne pensait donc pas devoir les renvoyer.

Mais si cela est nécessaire, elle s'engage à le faire.

Conclusion:

La séance est levée à 19h45

Le Président



M. Sylvain PARDO